



Pays Plaine de Saône Vingeanne

(communautés de communes Val de Vingeanne, du Mirebellois, du Canton de Pontailier-sur-Saône, Auxonne-Val de Saône)

COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL D'ORIENTATION DE PAYS *- Le lundi 30 Juin 2008, Pontailier-sur-Saône -*

Etaient présents :

Membres du COP:

Mesdames Denise PIROUX, Michèle BRULE.

Messieurs Antoine SANZ, Yves GOGNAT, Alain BARNCOURT, Hugues ANTOINE, Laurent BOISSEROLE, Michel BORDERELLE, Nicolas URBANO, Jacky FOUGEROUSE, Christian CHARLOT, Jacques COMBEPINE, Louis de BROISSIA, Joël ABEY.

Intervenants :

Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais : Messieurs Marc PRIVOLT (chef de projets) et Joël LE RAY (coordinateur départemental)

Conseil Général de la Côte d'OR : Madame Geneviève NOISETTE (*service transport*), Monsieur Claude FLAMAND

Animateurs : Madame Véronique GIRAUD et messieurs Samuel LAMY, Gilbert PROST, Cyril DORNIER.

Etaient excusés : Messieurs Jean-Paul VADOT et Raoul LANGLOIS.

Présidée par Monsieur ABBEY, Président du Conseil d'Orientation du Pays, l'ordre du jour de cette séance comportait deux volets essentiels :

- Le projet de la plate forme mobilité en 3 temps :
 - Présentation de la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin Dijonnais (maître d'œuvre)
 - Points sur la plate Forme Téléphonique
 - Le ticket Côte d'Or

- La réédition du guide touristique du Pays Plaine de Saône Vingeanne

La séance se terminera par les questions diverses de l'assemblée présente.

1. La Plate Forme mobilité

◆ La maison de l'emploi - intervenant Joël le RAY

(cf. documents distribués)

Présentant la maison de l'emploi, ses origines et ses missions, Joël le Ray souligne une étroite collaboration déjà active sur le territoire. Elle se traduit d'une part par le travail en lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels, et de manières plus directes sur notre territoire par l'étroite collaboration avec les animateurs Pays et le COPIEVAL pour la réalisation des actions et ambitions locales.

Quant aux services et soutiens aux populations, la maison de l'emploi assure une couverture territoriale par des points relais et de proximités, assurant une présence permanente ou ponctuel selon les besoins.

Concrètement, les missions de la maison de l'emploi se résument en trois points :

- Observer et anticiper
- Accompagner
- Développer

Ses actions ne caractérisent pas uniquement des interventions auprès du public pour un retour à l'emploi. C'est également coordonner l'ensemble des organismes et acteurs sensibles à cette problématique. Ceci se traduit tant par un travail de proximité auprès des entreprises pour répondre à leurs besoins en matière de ressources humaines, ou encore travailler au plus près des élus et acteurs du territoire pour analyser et orienter une politique de retour à l'emploi et de dynamisme économique, ou encore répondre aux besoins des professionnels.

Un affichage et une communication plus marqués :

Un manque de communication est ressenti par les élus. Deux notions résultent de ce constat :

- Une signalétique appropriée pour les antennes, points relais, missions locales permettrait au public d'identifier les structures et solliciter plus facilement leurs services
- Une communication et coordination « Interne aux services » pour répondre à la demande de façon appropriée et ciblée, et permettre aux professionnels de se tourner vers le service le plus adapté à répondre à leurs attentes.

Monsieur Borderelle souligne les besoins mesurés de certains territoires. L'objectif étant d'identifier leurs besoins réels et y répondre par des actions adaptées et ciblées.

Messieurs les Présidents de communautés de communes du Mirebellois et du Val de Vingeanne sollicitent une intervention en conseil communautaire pour la présentation des actions et missions de la maison de l'emploi auprès de leurs élus.

◆ La plate forme téléphonique – intervenants Marc PRIVOLT/Claude FLAMAND

Claude FLAMAND restitue le contexte de la démarche. La problématique de la mobilité constitue l'une des ambitions affichées par le conseil général ces dernières années. Les éléments moteurs de cette volonté sont d'offrir un meilleur maillage des territoires en optimisant les réseaux et structures de transport adaptés. C'est également, donner l'opportunité aux ménages ruraux et publics en difficultés de bénéficiers des moyens de retour à la mobilité. Ceci se traduit soit par des actions de formation (exp. permis de conduire, formation aux codes de la route), ou encore développer des outils permettant les déplacements quotidiens, l'accessibilité est à termes à la location de véhicule.

Derrières ces notions, le caractère social du projet et omniprésent. Il se traduit par une nouvelle mobilité pour les foyers les plus ruraux ou en difficulté, et agit en faveur du retour à l'emploi en offrant de nouveaux moyens de transport, et la création de services pilotés par les entreprises d'insertion.

◆ La plate forme mobilité

Marc PRIVOLT, Chef de projets de la Maison de l'Emploi du Bassin Dijonnais, recentre l'ensemble des composantes de la plate forme mobilité.

Pour le démarrage de cette action, la maison de l'emploi est porteur de projet pour les années 2008 et 2009. Les perspectives 2010 nécessitent dès aujourd'hui de mener une réflexion sur les modalités et structures moteurs pour piloter ces actions.

Une plate forme téléphonique, une entreprise d'insertion « Ethicofil » :

Elle aura pour mission d'accueillir et de renseigner les personnes désireuses de se déplacer sur le territoire. En lien avec Mobigo (ligne de renseignements dijonnaise pour les déplacements en fonction depuis le premier juillet- www.mobigo-bourgogne.com), l'interlocuteur pourra renseigner toute personne sur un itinéraire dépendant d'un réseau de transport public.

À terme, un site Internet commun (plate forme grand public) sera développé pour renseigner directement sur Internet et toujours par téléphone.

Apprentissage et retour à la mobilité

La plate forme mobilité implique une attention toute particulière au caractère social du projet, l'un des piliers de cette démarche. Outre la Plate forme téléphonique gérée par l'entreprise d'insertion Ethicofil, un travail de recensement et d'accompagnement à la mobilité sera réalisé par les travailleurs sociaux et l'agence de solidarité famille de Genlis. Ces derniers pourront également orienter le public en attentes vers les formations adéquates et assurée le suivi nécessaire.

Ainsi, l'IRFA (Institut Régional de Formation pour Adulte) proposera des ateliers d' « accompagnement vers la mobilité » et de préparation au code la route.

Quant aux structures RESSOURCE et APIC, elles auront en charge l'apprentissage de la conduite à travers la préparation au permis de conduire et l'auto-école sociale.

La question d'une concurrence avec les auto-écoles locales ne se pose pas. Les bénéficiaires sont des personnes répondant d'un accompagnement social et ont un besoin d'apprentissage beaucoup plus long que d'autres futurs conducteurs. De plus, le public concerné est très ciblé. La priorité de cette démarche sera donnée par les accompagnateurs ou référents sociaux qui intégreront l'apprentissage ou le retour à la mobilité à un projet professionnel et de retour à l'emploi.

Actions futures :

En 2009, l'ensemble des partenaires chercheront à développer le projet « mobilité » dans sa globalité. Trois ambitions se dégagent pour l'année à venir :

- Développer les actions en faveurs du covoiturage
- Instaurer une plate forme de location occasionnel de véhicules, parcs issus d'une donation du Conseil Général de Côte d'Or proposée en 2007 à l'émergente du projet. Mutualiser les projets et échanger les expériences avec les autres territoires de Côte d'Or impliquer dans une démarche similaire.

Il est proposé qu'un groupe de travail formé de l'ensemble des acteurs fédérés autour de ce projet puisse se réunir et définir les lignes et engagement futurs.

◆ Le ticket Côte d'Or – intervenante Geneviève NOISETTE

(cf. documents distribués)

Issu des ambitions du conseil Général de la Côte d'Or en faveur de la mobilité, le « ticket Côte d'Or » est un titre de transport spécifique favorisant et diversifiant les réseaux de transport ruraux. Circuits réalisés à l'échelle des communautés de communes, ce réseau s'appuie sur des circuits scolaires pré-identifiés selon la fréquentation et les place disponibles dans les véhicules. Plusieurs objectifs sont à notés :

- Offrir de nouveaux déplacements sur le territoire et agir pour la mobilité en milieu rural
- Favoriser la mixité sociale sur le territoire (enfants scolarisés et adultes)
- Une meilleurs rentabilités pour les lignes à faible fréquentation (combler les places vides)

Le « ticket Côte d'Or » est un titre de transport prépayé de 6 trajets pour la somme de 6 € (soit 1.50€ le trajet). Ceci est un tarif unique, les titres de transport seront disponibles auprès de prestataires (1 par communauté de communes, à l'exception du Canton de Pontailler-sur-Saône :2), qui seront mentionnés dans le prochain guide Transco. Ces billets ne seront pas disponibles dans les véhicules.

Un premier réseau de dessertes par communauté de communes est présenté par le conseil général. Toutefois, les communautés de communes sont invités à prendre contacts auprès de Madame NOISETTE pour proposer de nouveaux circuits aux potentiels intéressants. Il est cependant nécessaire de rappeler que ces circuits s'appuient sur les lignes de transports scolaires existantes où la fréquentation permet d'accueillir de nouveaux passagers, et non l'ouverture de nouvelles dessertes.

2. Réédition du Guide Touristique Pays – intervenante Véronique GIRAUD

Le nouveau contrat de Pays prévoit la réédition du guide touristique de Pays. Le projet consiste en une révision complète de la maquette tant sur les notions graphiques que conceptuel. Ce nouveau

guide se voudra plus fonctionnel dans son utilisation et permettra une mise à jour des données en interne.

La proposition formulée présente un guide sous forme de chemise et de fiches au format A5.

Conceptions :

- une chemise : à définir avec les propositions des graphistes

Le produit final sera à affiner avec le cabinet retenu, mais déjà des attentes se dessinent comme une carte du territoire en fond de chemise ou détachable recensant les informations cartographiques nécessaires.

- des fiches thématiques : le contenu de ce guide sera composées de fiches regroupées selon cinq thématiques. Ce dispositif permettra notamment une mise à jour interne des données, comme le recensement des professionnels (hébergement, restauration, activités etc.)

Une première recherche auprès des professionnels a été réalisée. Les propositions, ont permis de définir un coût inférieur aux estimations prévisionnelles, notamment si le travail graphique/conceptuelle, et la publication était confié au même maître d'œuvre.

Suite à cette intervention, le collègue d'élus acte et approuve la démarche pour la recherche d'un prestataire.

3. Questions diverses

Annnonce du prochain Comité Local d'Examen des Projets le mercredi 09 juillet 2008.

La signature du prochain contrat de Pays est envisagée pour le moi de Juillet. Une date commune aux signataires reste à définir.

Monsieur BORDERELLE, président de la communauté de communes du Val de Vingeanne, apporte la remarque sur un article récemment paru dans le Quotidien le BIEN Public. Dans cet article, Monsieur MAURICE, Président du Judo Club de Vonges, reproche le manque d'implications des élus dans l'accompagnement financiers de ses projets. Après débats il a été décidé de ne pas donner suite à ce communiqué.

Le Président du Conseil d'Orientation
Joël ABBEY